



Dossier Technique Immobilier

Numéro de dossier : 3260005
Date du repérage : 07/01/2026



Désignation du ou des bâtiments		Désignation du propriétaire	
<i>Localisation du ou des bâtiments :</i> Département : ... Alpes-Maritimes Adresse : 62, AVENUE VALERY GISCARD D'ESTAING, Nice Leader, Immeuble Apollo Commune : 06205 NICE Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété : Bat. 1; Etage 2; Porte Face; Compl. Bureaux, Lot numéro Non communiqué Périmètre de repérage : Ensemble de la propriété Toutes parties accessibles sans démontage ni destruction		<i>Désignation du client :</i> Nom et prénom : ... OFFICE NATIONAL DES FORÊTS Adresse : 62, AVENUE VALERY GISCARD D'ESTAING, Nice Leader, Immeuble Apollo 06205 NICE	
Objet de la mission :			
☐ Dossier Technique Amiante	☐ Métrage (Loi Carrez)	☐ Etat des Installations électriques	
☐ Constat amiante avant-vente	☐ Métrage (Loi Boutin)	☐ Diagnostic Technique (DTG)	
☐ Dossier amiante Parties Privatives	☐ Exposition au plomb (CREP)	☐ Diagnostic énergétique	
☒ Diag amiante avant travaux	☐ Exposition au plomb (DRIPP)	☐ Audit énergétique	
☐ Diag amiante avant démolition	☐ Diag Assainissement	☐ Prêt à taux zéro	
☐ Etat relatif à la présence de termites	☐ Sécurité piscines	☐ Ascenseur	
☐ Etat parasitaire	☐ Etat des Installations gaz	☐ Etat des lieux (Loi Scellier)	

☐ Etat des Risques et Pollutions	☐ Plomb dans l'eau	☐ Radon
☐ Etat des lieux	☐ Sécurité Incendie	☐ Accessibilité Handicapés
☐ Infiltrométrie	☐ Plomb APTVX	☐ Accessibilité Handicapés
☐ Amiante Examen Visuel APTVX	☐ Plomb avant travaux	☐ Performance numérique
☐ Amiante contrôle périodique	☐ Développement interne	☐ Déchets / PEMD
☐ Amiante Empoussièrement	☐ Home Inspection	☐ Climatisation
☐ Hôtel H	☐ Tantième de copropriété	☐ Contrôle périodique gaz
☐ Hôtel RT	☐ Risques Professionnels	☐ Contrôle périodique élec
☐ Hôtel C	☐ Contrôle levage	☐ RT 2012 Avant travaux
	☐ Logement décent	☐ RT 2012 Après travaux



Résumé de l'expertise n° 3260005

Cette page de synthèse ne peut être utilisée indépendamment du rapport d'expertise complet.



Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Adresse : **62, AVENUE VALERY GISCARD D'ESTAING, Nice Leader, Immeuble Apollo**

Commune : **06205 NICE**

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

Bat. 1; Etage 2; Porte Face; Compl. Bureaux, Lot numéro Non communiqué

Périmètre de repérage : ... **Ensemble de la propriété**

Toutes parties accessibles sans démontage ni destruction

	Prestations	Conclusion
	Amiante	Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.



Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

N° de dossier : 3260005
Date du rapport : 16/01/2026

Références réglementaires et normatives				
Textes réglementaires	La mission est effectuée en application : - de l'article L4412-2 du Code du Travail et les textes qui lui sont liés, - de l'article R4412-97 du code du travail, - du décret n° 2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations, - de l'arrêté du 16 juillet 2019 modifié par arrêté du 23 janvier 2020 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis.			
Normes utilisées	Norme NF X 46-020 d'Août 2017 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis			
Immeuble bâti visité				
Adresse	Rue :	62, AVENUE VALERY GISCARD D'ESTAING, Nice Leader, Immeuble Apollo		
	Bât., escalier, niveau, appartement n°, lot n°:			
		Bat. 1; Etage 2; Porte Face; Compl. Bureaux, Lot numéro Non communiqué		
	Code postal, ville :	06205 NICE		
Périmètre de repérage	Ensemble de la propriété Toutes parties accessibles sans démontage ni destruction			
Type de logement :	Bureaux > 200 m²			
Fonction principale du bâtiment :	Bureaux			
Date de construction :	< 1997			
Le propriétaire et le donneur d'ordre				
Le(s) propriétaire(s)	Nom et prénom : Adresse :	OFFICE NATIONAL DES FORÊTS 62, AVENUE VALERY GISCARD D'ESTAING, Nice Leader, Immeuble Apollo 06205 NICE		
Le donneur d'ordre	Nom et prénom : Adresse :	M. CUVELLE ARNAUD 62, AVENUE VALERY GISCARD D'ESTAING, Nice Leader, Immeuble Apollo 06205 NICE		
Le(s) signataire(s)				
	NOM Prénom	Fonction	Organisme certification	Détail de la certification
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage				
	Belkacem LAOUDI	Opérateur de repérage	LA CERTIFICATION DE PERSONNES 25 Avenue Léonard de Vinci, Immeuble Europarc, 33600 PESSAC	Obtention : 07/07/2022 Échéance : 06/07/2029 N° de certification : 856
Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport				
Raison sociale de l'entreprise : SARL VAN DE PERRE (Numéro SIRET : 432 437 168)				
Adresse : 2, Lieutenant Aschier, 06270 Villeneuve Loubet				
Désignation de la compagnie d'assurance : AXA				
Numéro de police et date de validité : 10583931804C230 - 31/12/2026				



Le rapport de repérage

Date d'émission du rapport de repérage : 16/01/2026

Diffusion : le présent rapport de repérage ne peut être reproduit que dans sa totalité, annexes incluses

Pagination : le présent rapport avec les annexes comprises, est constitué de 38 pages

SOMMAIRE

1	CONCLUSIONS.....	3
2	LE(S) LABORATOIRE(S) D'ANALYSES	3
3	LA MISSION DE REPERAGE	3
3.1	Le cadre réglementaire	3
3.2	Programme de travaux	4
3.3	Programme et périmètre de repérage.....	4
4	CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	4
4.1	Rapports précédemment réalisés	4
4.2	Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur.....	4
4.3	Plan et procédures de prélèvements	5
5	RESULTATS DU REPERAGE	5
6	SIGNATURES.....	19
7	ANNEXES.....	20
7.1	Fiche d'identification et de cotation	20
7.2	Conséquences règlementaires et recommandations	23
7.3	Recommandations générales de sécurité	24
7.4	Plans et croquis	26
7.5	Photos.....	27
7.6	Rapports d'essais de laboratoire.....	34
7.7	Autres documents	34
7.8	Assurance	35
7.9	Certificat de compétences	38

1 CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent « Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante », **il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.**

Des investigations approfondies doivent être réalisés et des moyens d'accès mis à disposition par le donneur d'ordre

Localisation	Zones inaccessibles	Raison	Moyens à mettre en œuvre
Néant			

2 LE(S) LABORATOIRE(S) D'ANALYSES

Raison sociale et nom de l'entreprise :

Adresse :

Numéro d'accréditation Cofrac :

3 LA MISSION DE REPERAGE

3.1 Le cadre réglementaire

La mission est effectuée en application :

- de l'article L4412-2 du Code du Travail et les textes qui lui sont liés,

- de l'article R4412-97 du code du travail,
- du décret n° 2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations, -
- de l'arrêté du 16 juillet 2019 modifié par arrêté du 23 janvier 2020 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis
- de la norme NF X 46-020 d'Août 2017 relatif au repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis

3.2 Programme de travaux

Programme des travaux : Programme de travaux de rénovations des bureaux et sanitaires.

3.3 Programme et périmètre de repérage

Le repérage a pour objectif d'identifier et de localiser tous les matériaux et produits contenant de l'amiante situés dans la zone impactée par les travaux.

Des listes de matériaux pouvant contenir de l'amiante sont définies de façon non exhaustive dans l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019.

Périmètre de repérage : Ensemble de la propriété

Toutes parties accessibles sans démontage ni destruction

Référence du programme de travaux : Néant

4 CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date(s) de visite sur site : 07/01/2026

4.1 Rapports précédemment réalisés

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Non
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	Non
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	Non

4.2 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, révision d'Août 2017 et de l'arrêté du 16 juillet 2019.

Remarques :

Il s'agit d'un diagnostic visuel et destructif dont l'expertise ne porte que sur les parties visibles et accessibles du bien (murs, plafonds, cloisons, poteaux etc) avec démontage ou destruction d'éléments dans les immeubles bâtis. Le repérage de l'amiante avant travaux dans les immeubles bâtis consiste à rechercher, identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante susceptible d'être affecté directement ou indirectement par la démolition et intervention est définie par le donneur d'ordre.

Le donneur d'ordre, le maître d'ouvrage ou le propriétaire d'immeubles bâtis doit faire rechercher la présence d'amiante préalablement à toute opération (travaux) comportant des risques d'exposition des travailleurs à l'amiante.

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	-	X	-

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Vide sanitaire accessible		X	
Combles ou toiture accessibles et visitables		X	

4.3 Plan et procédures de prélèvements

L'ensemble des prélèvements n'a pas été réalisé le respect du plan et des procédures d'intervention.

Les écarts suivants sont à signaler :

Il s'agit d'un diagnostic visuel et destructif dont l'expertise ne porte que sur les parties visibles et accessibles du bien (murs, plafonds, cloisons, poteaux etc) avec démontage ou destruction d'éléments dans les immeubles bâtis. Le repérage de l'amiante avant travaux dans les immeubles bâtis consiste à rechercher, identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante susceptible d'être affecté directement ou indirectement par la démolition et intervention est définie par le donneur d'ordre.

Le donneur d'ordre, le maître d'ouvrage ou le propriétaire d'immeubles bâtis doit faire rechercher la présence d'amiante préalablement à toute opération (travaux) comportant des risques d'exposition des travailleurs à l'amiante.

5 RESULTATS DU REPERAGE

Liste des produits et matériaux, présentée par catégorie :

1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités

Sans objet

2 - Parois verticales extérieures et Façades

Sans objet

3 - Parois verticales intérieures

ZPSO-002 : Partie à inspecter : Enduits projetés.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Couloir	1	Identifiant : ZPSO-002 Description : Enduits projetés Zone : Mur A,B,C,D Résultat : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Couloir : Mur A,B,C,D	P002	
ZPSO-013 : Partie à inspecter : Enduits projetés.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Bureau BATTISTON	1	Identifiant : ZPSO-013 Description : Enduits projetés Zone : Mur A,B,C,D Résultat : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Bureau BATTISTON : Mur A,B,C,D	P013	
ZPSO-016 : Partie à inspecter : Enduits projetés.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Couloir	1	Identifiant : ZPSO-016 Description : Enduits projetés Zone : Mur A,B,C,D Résultat : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Couloir : Mur A,B,C,D	P016	

ZPSO-017 : Partie à inspecter : Enduits projetés.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Bureau DUPERRON	1	Identifiant : ZPSO-017 Description : Enduits projetés Zone : Mur A,B,C,D Résultat : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Bureau DUPERRON : Mur A,B,C,D	P017	
ZPSO-026 : Partie à inspecter : Enduits projetés.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Couloir	1	Identifiant : ZPSO-026 Description : Enduits projetés Zone : Plafond Résultat : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Couloir : Plafond	P026	
ZPSO-027 : Partie à inspecter : Enduits projetés.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Wc 1	1	Identifiant : ZPSO-027 Description : Enduits projetés Zone : Plafond Résultat : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Wc 1 : Plafond	P027	
ZPSO-028 : Partie à inspecter : Enduits projetés.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Bureau THABAUD	1	Identifiant : ZPSO-028 Description : Enduits projetés Zone : Plafond Résultat : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Bureau THABAUD : Plafond	P028	
ZPSO-031 : Partie à inspecter : Enduits projetés.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Salle Réunion	1	Identifiant : ZPSO-031 Description : Enduits projetés Zone : Plafond Résultat : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Salle Réunion : Plafond	P031	

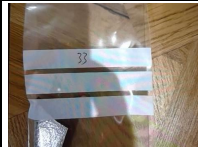
4 - Plafonds et faux plafonds

Sans objet

5 - Planchers et planchers techniques

ZPSO-001 : Partie à inspecter : Dalles plastiques.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Couloir	1	Identifiant : ZPSO-001 Description : Dalles plastiques Résultat : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Couloir	P001	

ZPSO-005 : Partie à inspecter : Sous-couche des tissus muraux.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Couloir	1	<u>Identifiant</u> : ZPSO-005 <u>Description</u> : Sous-couche des tissus muraux <u>Zone</u> : Mur A,B,C,D <u>Résultat</u> : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Couloir : Mur A,B,C,D	P005	
ZPSO-008 : Partie à inspecter : Dalles plastiques.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
HALL	1	<u>Identifiant</u> : ZPSO-008 <u>Description</u> : Dalles plastiques <u>Zone</u> : Sol <u>Résultat</u> : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - HALL : Sol	P008	
ZPSO-009 : Partie à inspecter : Colles des carrelages.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Wc 1; 2ème étage - Wc 2; 2ème étage - Salle informatique; 2ème étage - Réserve informatique	1	<u>Identifiant</u> : ZPSO-009 <u>Description</u> : Colles des carrelages <u>Zone</u> : Sol <u>Résultat</u> : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Wc 2 : Sol	P009	
ZPSO-010 : Partie à inspecter : Colles des carrelages.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Wc 1; 2ème étage - Wc 2	1	<u>Identifiant</u> : ZPSO-010 <u>Description</u> : Colles des carrelages <u>Zone</u> : Mur A,B,C,D <u>Résultat</u> : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Wc 2 : Mur A,B,C,D	P010	
ZPSO-015 : Partie à inspecter : Dalles plastiques.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Bureau BATTISTON	1	<u>Identifiant</u> : ZPSO-015 <u>Description</u> : Dalles plastiques <u>Zone</u> : Sol <u>Résultat</u> : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Bureau BATTISTON : Sol	P015	
ZPSO-019 : Partie à inspecter : Dalles plastiques.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Bureau THABAUD	1	<u>Identifiant</u> : ZPSO-019 <u>Description</u> : Dalles plastiques <u>Zone</u> : Sol <u>Résultat</u> : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Bureau THABAUD : Sol	P019	

ZPSO-020 : Partie à inspecter : Revêtements durs (plaques de menuiseries).					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Bureau THABAUD	1	<u>Identifiant</u> : ZPSO-020 <u>Description</u> : Revêtements durs (plaques de menuiseries) <u>Zone</u> : Mur A,B,C,D <u>Résultat</u> : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Bureau THABAUD : Mur A,B,C,D	P020	
ZPSO-023 : Partie à inspecter : Chape maigre.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Couloir	1	<u>Identifiant</u> : ZPSO-023 <u>Description</u> : Chape maigre <u>Zone</u> : Sol <u>Résultat</u> : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Couloir : Sol	P023	
ZPSO-025 : Partie à inspecter : Revêtements durs (plaques de menuiseries).					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Salle Réunion	1	<u>Identifiant</u> : ZPSO-025 <u>Description</u> : Revêtements durs (plaques de menuiseries) <u>Zone</u> : Mur A,B,C,D <u>Résultat</u> : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Salle Réunion : Mur A,B,C,D	P025	
ZPSO-033 : Partie à inspecter : Colles des carrelages.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Salle informatique	1	<u>Identifiant</u> : ZPSO-033 <u>Description</u> : Colles des carrelages <u>Zone</u> : Sol <u>Résultat</u> : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Salle informatique : Sol	P033	
ZPSO-034 : Partie à inspecter : Colles des carrelages.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Salle informatique	1	<u>Identifiant</u> : ZPSO-034 <u>Description</u> : Colles des carrelages <u>Zone</u> : Plinthes <u>Résultat</u> : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Salle informatique : Plinthes	P034	
ZPSO-036 : Partie à inspecter : Sous-couche des tissus muraux.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Couloir	1	<u>Identifiant</u> : ZPSO-036 <u>Description</u> : Sous-couche des tissus muraux <u>Zone</u> : Plafond <u>Résultat</u> : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Couloir : Plafond	P036	

6 - Conduits et accessoires intérieurs

ZPSO-018 : Partie à inspecter : Mastics.
--

Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
ESPACE CONVIVIALITE	1	<u>Identifiant</u> : ZPSO-018 <u>Description</u> : Mastics <u>Zone</u> : Fenetre <u>Résultat</u> : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - ESPACE CONVIVIALITE : Fenetre	P018	

7 - Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques

Sans objet

8 - Équipements divers et accessoires

ZPSO-024 : Partie à inspecter : Plaques isolantes.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Bureau BATTISTON	1	<u>Identifiant</u> : ZPSO-024 <u>Description</u> : Plaques isolantes <u>Zone</u> : Mur A,B,C,D <u>Résultat</u> : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Bureau BATTISTON : Mur A,B,C,D	P024	

9 - Fondations et soubassements

Sans objet

10 - Aménagements, voiries et réseaux divers

Sans objet

Composants ne figurant pas sur la Norme NF X 46-020 d'Août 2017

001 : Partie à inspecter : Parties accessibles (Sol - Parquet).					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Salle Réunion	1	<u>Identifiant</u> : 001 <u>Description</u> : Sol - Parquet <u>Résultat</u> : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

002 : Partie à inspecter : Parties accessibles (Mur - enduit et Peinture).					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Salle Réunion	1	Identifiant :002 Description :Mur - enduit et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau MENARDO	2	Identifiant :002 Description :Mur - enduit et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau FERLET	3	Identifiant :002 Description :Mur - enduit et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau MARTY	4	Identifiant :002 Description :Mur - enduit et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Réserve Courrier	5	Identifiant :002 Description :Mur - enduit et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau BATTISTON	6	Identifiant :002 Description :Mur - enduit et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau GRAVEREAUX	7	Identifiant :002 Description :Mur - enduit et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau MEIRANESIO	8	Identifiant :002 Description :Mur - enduit et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau VACANT	9	Identifiant :002 Description :Mur - enduit et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau LECLEROT	10	Identifiant :002 Description :Mur - enduit et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau PAGET	11	Identifiant :002 Description :Mur - enduit et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau VOLFF	12	Identifiant :002 Description :Mur - enduit et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
RESERVE	13	Identifiant :002 Description :Mur - enduit et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
ESPACE CONVIVIALITE	14	Identifiant :002 Description :Mur - enduit et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau THABAUD	15	Identifiant :002 Description :Mur - enduit et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
RESERVE 2	16	Identifiant :002 Description :Mur - enduit et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau CHIODI	17	Identifiant :002 Description :Mur - enduit et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau BENLAKHEAL	18	Identifiant :002 Description :Mur - enduit et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau BENAUD	19	Identifiant :002 Description :Mur - enduit et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau CUVELLE	20	Identifiant :002 Description :Mur - enduit et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau DUPERRON	21	Identifiant :002 Description :Mur - enduit et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Salle informatique	22	Identifiant :002 Description :Mur - enduit et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Réserve informatique	23	Identifiant :002 Description :Mur - enduit et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau VIOT	24	Identifiant :002 Description :Mur - enduit et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau JOYEUX	25	Identifiant :002 Description :Mur - enduit et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Couloir	26	Identifiant :002 Description :Mur - enduit et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

003 : Partie à inspecter : Parties accessibles (Plafond - dalles de faux-plafond).					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Salle Réunion	1	Identifiant :003 Description :Plafond - dalles de faux-plafond Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau FERLET	2	Identifiant :003 Description :Plafond - dalles de faux-plafond Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau MARTY	3	Identifiant :003 Description :Plafond - dalles de faux-plafond Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau VACANT	4	Identifiant :003 Description :Plafond - dalles de faux-plafond Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau LECLEROT	5	Identifiant :003 Description :Plafond - dalles de faux-plafond Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau PAGET	6	Identifiant :003 Description :Plafond - dalles de faux-plafond Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau VOLFF	7	Identifiant :003 Description :Plafond - dalles de faux-plafond Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
RESERVE	8	Identifiant :003 Description :Plafond - dalles de faux-plafond Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
ESPACE CONVIVIALITE	9	Identifiant :003 Description :Plafond - dalles de faux-plafond Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau THABAUD	10	Identifiant :003 Description :Plafond - dalles de faux-plafond Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
RESERVE 2	11	Identifiant :003 Description :Plafond - dalles de faux-plafond Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau CHIODI	12	Identifiant :003 Description :Plafond - dalles de faux-plafond Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau BENLAKHEAL	13	Identifiant :003 Description :Plafond - dalles de faux-plafond Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau BENAUD	14	Identifiant :003 Description :Plafond - dalles de faux-plafond Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau CUELLE	15	Identifiant :003 Description :Plafond - dalles de faux-plafond Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau DUPERRON	16	Identifiant :003 Description :Plafond - dalles de faux-plafond Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Salle informatique	17	Identifiant :003 Description :Plafond - dalles de faux-plafond Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Réserve informatique	18	Identifiant :003 Description :Plafond - dalles de faux-plafond Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau VIOT	19	Identifiant :003 Description :Plafond - dalles de faux-plafond Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau JOYEUX	20	Identifiant :003 Description :Plafond - dalles de faux-plafond Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Couloir	21	Identifiant :003 Description :Plafond - dalles de faux-plafond Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

004 : Partie à inspecter : Parties accessibles (Fenêtre - Métal et Peinture).					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Salle Réunion	1	Identifiant :004 Description :Fenêtre - Métal et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau MENARDO	2	Identifiant :004 Description :Fenêtre - Métal et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau FERLET	3	Identifiant :004 Description :Fenêtre - Métal et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau MARTY	4	Identifiant :004 Description :Fenêtre - Métal et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Réserve Courrier	5	Identifiant :004 Description :Fenêtre - Métal et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau BATTISTON	6	Identifiant :004 Description :Fenêtre - Métal et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau GRAVEREAUX	7	Identifiant :004 Description :Fenêtre - Métal et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau MEIRANESIO	8	Identifiant :004 Description :Fenêtre - Métal et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau VACANT	9	Identifiant :004 Description :Fenêtre - Métal et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau LECLEROT	10	Identifiant :004 Description :Fenêtre - Métal et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau PAGET	11	Identifiant :004 Description :Fenêtre - Métal et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau VOLFF	12	Identifiant :004 Description :Fenêtre - Métal et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
RESERVE	13	Identifiant :004 Description :Fenêtre - Métal et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
ESPACE CONVIVIALITE	14	Identifiant :004 Description :Fenêtre - Métal et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau THABAUD	15	Identifiant :004 Description :Fenêtre - Métal et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
RESERVE 2	16	Identifiant :004 Description :Fenêtre - Métal et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau CHIODI	17	Identifiant :004 Description :Fenêtre - Métal et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau BENLAKHEAL	18	Identifiant :004 Description :Fenêtre - Métal et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau BENAUD	19	Identifiant :004 Description :Fenêtre - Métal et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau CUVELLE	20	Identifiant :004 Description :Fenêtre - Métal et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau DUPERRON	21	Identifiant :004 Description :Fenêtre - Métal et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau VIOT	22	Identifiant :004 Description :Fenêtre - Métal et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau JOYEUX	23	Identifiant :004 Description :Fenêtre - Métal et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

005 : Partie à inspecter : Parties accessibles (Porte - Bois et Peinture).					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Salle Réunion	1	Identifiant : 005 Description : Porte - Bois et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau MENARDO	2	Identifiant : 005 Description : Porte - Bois et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau FERLET	3	Identifiant : 005 Description : Porte - Bois et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau MARTY	4	Identifiant : 005 Description : Porte - Bois et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Réserve Courrier	5	Identifiant : 005 Description : Porte - Bois et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau BATTISTON	6	Identifiant : 005 Description : Porte - Bois et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau GRAVEREAUX	7	Identifiant : 005 Description : Porte - Bois et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau MEIRANESIO	8	Identifiant : 005 Description : Porte - Bois et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau VACANT	9	Identifiant : 005 Description : Porte - Bois et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau LECLEROT	10	Identifiant : 005 Description : Porte - Bois et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau PAGET	11	Identifiant : 005 Description : Porte - Bois et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau VOLFF	12	Identifiant : 005 Description : Porte - Bois et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
RESERVE	13	Identifiant : 005 Description : Porte - Bois et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
ESPACE CONVIVIALITE	14	Identifiant : 005 Description : Porte - Bois et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau THABAUD	15	Identifiant : 005 Description : Porte - Bois et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
RESERVE 2	16	Identifiant : 005 Description : Porte - Bois et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau CHIODI	17	Identifiant : 005 Description : Porte - Bois et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau BENLAKHEAL	18	Identifiant : 005 Description : Porte - Bois et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau BENAUD	19	Identifiant : 005 Description : Porte - Bois et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau CUELLE	20	Identifiant : 005 Description : Porte - Bois et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau DUPERRON	21	Identifiant : 005 Description : Porte - Bois et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
HALL	22	Identifiant : 005 Description : Porte - Bois et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Wc 1	23	Identifiant : 005 Description : Porte - Bois et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Wc 2	24	Identifiant : 005 Description : Porte - Bois et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Salle informatique	25	Identifiant : 005 Description : Porte - Bois et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Réserve informatique	26	Identifiant : 005 Description : Porte - Bois et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau VIOT	27	Identifiant : 005 Description : Porte - Bois et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

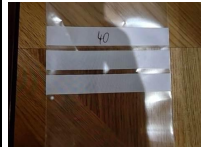
Bureau JOYEUX	28	Identifiant :005 Description :Porte - Bois et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Couloir	29	Identifiant :005 Description :Porte - Bois et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
006 : Partie à inspecter : Parties accessibles (Sol - Sol plastique et Dalles plastiques).					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Bureau MENARDO	1	Identifiant :006 Description :Sol - Sol plastique et Dalles plastiques Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau FERLET	2	Identifiant :006 Description :Sol - Sol plastique et Dalles plastiques Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau MARTY	3	Identifiant :006 Description :Sol - Sol plastique et Dalles plastiques Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Réserve Courrier	4	Identifiant :006 Description :Sol - Sol plastique et Dalles plastiques Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau BATTISTON	5	Identifiant :006 Description :Sol - Sol plastique et Dalles plastiques Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau GRAVEREAUX	6	Identifiant :006 Description :Sol - Sol plastique et Dalles plastiques Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau MEIRANESIO	7	Identifiant :006 Description :Sol - Sol plastique et Dalles plastiques Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau VACANT	8	Identifiant :006 Description :Sol - Sol plastique et Dalles plastiques Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau LECLEROT	9	Identifiant :006 Description :Sol - Sol plastique et Dalles plastiques Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau PAGET	10	Identifiant :006 Description :Sol - Sol plastique et Dalles plastiques Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau VOLFF	11	Identifiant :006 Description :Sol - Sol plastique et Dalles plastiques Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
RESERVE	12	Identifiant :006 Description :Sol - Sol plastique et Dalles plastiques Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
ESPACE CONVIVIALITE	13	Identifiant :006 Description :Sol - Sol plastique et Dalles plastiques Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau THABAUD	14	Identifiant :006 Description :Sol - Sol plastique et Dalles plastiques Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
RESERVE 2	15	Identifiant :006 Description :Sol - Sol plastique et Dalles plastiques Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau CHIODI	16	Identifiant :006 Description :Sol - Sol plastique et Dalles plastiques Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau BENLAKHEAL	17	Identifiant :006 Description :Sol - Sol plastique et Dalles plastiques Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau BENAUD	18	Identifiant :006 Description :Sol - Sol plastique et Dalles plastiques Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau CUELLE	19	Identifiant :006 Description :Sol - Sol plastique et Dalles plastiques Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau DUPERRON	20	Identifiant :006 Description :Sol - Sol plastique et Dalles plastiques Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
HALL	21	Identifiant :006 Description :Sol - Sol plastique et Dalles plastiques Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau VIOT	22	Identifiant :006 Description :Sol - Sol plastique et Dalles plastiques Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau JOYEUX	23	Identifiant :006 Description :Sol - Sol plastique et Dalles plastiques Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Couloir	24	Identifiant :006 Description :Sol - Sol plastique et Dalles plastiques Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

007 : Partie à inspecter : Parties accessibles (Plafond - Plâtre et Peinture).					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Bureau MENARDO	1	Identifiant : 007 Description : Plafond - Plâtre et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
008 : Partie à inspecter : Parties accessibles (Plafond - dalles de faux-plafond et Peinture).					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Réserve Courrier	1	Identifiant : 008 Description : Plafond - dalles de faux-plafond et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau BATTISTON	2	Identifiant : 008 Description : Plafond - dalles de faux-plafond et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau GRAVEREAUX	3	Identifiant : 008 Description : Plafond - dalles de faux-plafond et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Bureau MEIRANESIO	4	Identifiant : 008 Description : Plafond - dalles de faux-plafond et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
009 : Partie à inspecter : Parties accessibles (Mur - Plâtre et Peinture).					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
HALL	1	Identifiant : 009 Description : Mur - Plâtre et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
010 : Partie à inspecter : Parties accessibles (Plafond - Métal et Peinture).					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
HALL	1	Identifiant : 010 Description : Plafond - Métal et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Wc 1	2	Identifiant : 010 Description : Plafond - Métal et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Wc 2	3	Identifiant : 010 Description : Plafond - Métal et Peinture Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
011 : Partie à inspecter : Parties accessibles (Plinthes - Carrelage).					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
HALL	1	Identifiant : 011 Description : Plinthes - Carrelage Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Wc 1	2	Identifiant : 011 Description : Plinthes - Carrelage Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Wc 2	3	Identifiant : 011 Description : Plinthes - Carrelage Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

012 : Partie à inspecter : Parties accessibles (Sol - Carrelage).					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Wc 1	1	Identifiant : 012 Description : Sol - Carrelage Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Wc 2	2	Identifiant : 012 Description : Sol - Carrelage Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Salle informatique	3	Identifiant : 012 Description : Sol - Carrelage Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Réserve informatique	4	Identifiant : 012 Description : Sol - Carrelage Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
013 : Partie à inspecter : Parties accessibles (Mur - enduit et peinture et faïence).					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Wc 1	1	Identifiant : 013 Description : Mur - enduit et peinture et faïence Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
Wc 2	2	Identifiant : 013 Description : Mur - enduit et peinture et faïence Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
ZPSO-003 : Partie à inspecter : Faux plafonds.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Couloir	1	Identifiant : ZPSO-003 Description : Faux plafonds Zone : Plafond Résultat : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Couloir : Plafond	P003	
ZPSO-004 : Partie à inspecter : Faux plafonds.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Salle Réunion	1	Identifiant : ZPSO-004 Description : Faux plafonds Zone : Plénum Résultat : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Salle Réunion : Plénum	P004	
ZPSO-006 : Partie à inspecter : Revêtements durs (plaques de menuiseries).					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Salle Réunion	1	Identifiant : ZPSO-006 Description : Revêtements durs (plaques de menuiseries) Zone : Mur A,B,C,D Résultat : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Salle Réunion : Mur A,B,C,D	P006	
ZPSO-007 : Partie à inspecter : Faux plafonds.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Salle Réunion	1	Identifiant : ZPSO-007 Description : Faux plafonds Zone : Plafond Résultat : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Salle Réunion : Plafond	P007	

ZPSO-011 : Partie à inspecter : Faux plafonds.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Wc 1	1	Identifiant : ZPSO-011 Description : Faux plafonds Zone : Plafond Résultat : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Wc 1 : Plafond	P011	
ZPSO-012 : Partie à inspecter : Faux plafonds.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Couloir	1	Identifiant : ZPSO-012 Description : Faux plafonds Zone : Plafond Résultat : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Couloir : Sol	P012	
ZPSO-014 : Partie à inspecter : Faux plafonds.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Bureau BATTISTON	1	Identifiant : ZPSO-014 Description : Faux plafonds Zone : Plafond Résultat : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Bureau BATTISTON : Plafond	P014	
ZPSO-021 : Partie à inspecter : Faux plafonds.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Bureau THABAUD	1	Identifiant : ZPSO-021 Description : Faux plafonds Zone : Plafond Résultat : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Bureau THABAUD : Plafond	P021	
ZPSO-022 : Partie à inspecter : Faux plafonds.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Couloir	1	Identifiant : ZPSO-022 Description : Faux plafonds Zone : Plafond Résultat : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Couloir : Plafond	P022	
ZPSO-029 : Partie à inspecter : Faux plafonds.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Bureau MEIRANESIO	1	Identifiant : ZPSO-029 Description : Faux plafonds Zone : Plafond Résultat : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Bureau MEIRANESIO : Plafond	P029	

ZPSO-030 : Partie à inspecter : Faux plafonds.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Bureau MEIRANESIO	1	Identifiant : ZPSO-030 Description : Faux plafonds Zone : Plafond Résultat : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Bureau MEIRANESIO : Plafond	P030	
ZPSO-032 : Partie à inspecter : Faux plafonds.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Salle informatique	1	Identifiant : ZPSO-032 Description : Faux plafonds Zone : Plafond Résultat : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Salle informatique : Plafond	P032	
ZPSO-035 : Partie à inspecter : Faux plafonds.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Salle informatique	1	Identifiant : ZPSO-035 Description : Faux plafonds Zone : Plafond Résultat : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Salle informatique : Plafond	P035	
ZPSO-037 : Partie à inspecter : Enduits projetés.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Bureau BENLAKHEAL	1	Identifiant : ZPSO-037 Description : Enduits projetés Zone : Mur A,B,C,D Résultat : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Bureau BENLAKHEAL : Mur A,B,C,D	P037	
ZPSO-038 : Partie à inspecter : Dalles de sol.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Bureau BENLAKHEAL	1	Identifiant : ZPSO-038 Description : Dalles de sol Zone : Sol Résultat : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Bureau BENLAKHEAL : Sol	P038	
ZPSO-039 : Partie à inspecter : Enduits projetés.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Bureau DUPERRON	1	Identifiant : ZPSO-039 Description : Enduits projetés Zone : Mur A,B,C,D Résultat : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Bureau DUPERRON : Mur A,B,C,D	P039	

ZPSO-040 : Partie à inspecter : Enduits projetés.					
Niveau : 2ème étage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Bureau PAGET	1	<u>Identifiant</u> : ZPSO-040 <u>Description</u> : Enduits projetés <u>Zone</u> : Mur A,B,C,D <u>Résultat</u> : Absence d'amiante	Oui 2ème étage - Bureau PAGET : Mur A,B,C,D	P040	

6 SIGNATURES

Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **LA CERTIFICATION DE PERSONNES - 25 Avenue Léonard de Vinci, Immeuble Europarc, 33600 PESSAC**

Fait à NICE, le 16/01/2026

Par : Belkacem LAOUDI



Signature du représentant :

7 ANNEXES

7.1 Fiche d'identification et de cotation

Echantillon	Date de prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Description	Résultat
P001	07/01/2026	2ème étage - Couloir	Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement)	<u>Identifiant:</u> ZPSO-001 <u>Description:</u> Dalles plastiques	Pas de réponse
P002	07/01/2026	2ème étage - Couloir	Murs, Cloisons "en dur" et Poteaux (périphériques et intérieurs)	<u>Identifiant:</u> ZPSO-002 <u>Description:</u> Enduits projetés	Pas de réponse
P003	07/01/2026	2ème étage - Couloir	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	<u>Identifiant:</u> ZPSO-003 <u>Description:</u> Faux plafonds	Pas de réponse
P004	07/01/2026	2ème étage - Salle Réunion	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	<u>Identifiant:</u> ZPSO-004 <u>Description:</u> Faux plafonds	Pas de réponse
P005	07/01/2026	2ème étage - Couloir	Revêtements de murs	<u>Identifiant:</u> ZPSO-005 <u>Description:</u> Sous-couche des tissus muraux	Pas de réponse
P006	07/01/2026	2ème étage - Salle Réunion	Murs, Cloisons "en dur" et Poteaux (périphériques et intérieurs)	<u>Identifiant:</u> ZPSO-006 <u>Description:</u> Revêtements durs (plaques de menuiseries)	Pas de réponse
P007	07/01/2026	2ème étage - Salle Réunion	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	<u>Identifiant:</u> ZPSO-007 <u>Description:</u> Faux plafonds	Pas de réponse
P008	07/01/2026	2ème étage - HALL	Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement)	<u>Identifiant:</u> ZPSO-008 <u>Description:</u> Dalles plastiques	Pas de réponse
P009	07/01/2026	2ème étage - Wc 2	Revêtements de murs	<u>Identifiant:</u> ZPSO-009 <u>Description:</u> Colles des carrelages	Pas de réponse
P010	07/01/2026	2ème étage - Wc 2	Revêtements de murs	<u>Identifiant:</u> ZPSO-010 <u>Description:</u> Colles des carrelages	Pas de réponse
P011	07/01/2026	2ème étage - Wc 1	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	<u>Identifiant:</u> ZPSO-011 <u>Description:</u> Faux plafonds	Pas de réponse
P012	07/01/2026	2ème étage - Couloir	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	<u>Identifiant:</u> ZPSO-012 <u>Description:</u> Faux plafonds	Pas de réponse
P013	07/01/2026	2ème étage - Bureau BATTISTON	Murs, Cloisons "en dur" et Poteaux (périphériques et intérieurs)	<u>Identifiant:</u> ZPSO-013 <u>Description:</u> Enduits projetés	Pas de réponse
P014	07/01/2026	2ème étage - Bureau BATTISTON	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	<u>Identifiant:</u> ZPSO-014 <u>Description:</u> Faux plafonds	Pas de réponse
P015	07/01/2026	2ème étage - Bureau BATTISTON	Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement)	<u>Identifiant:</u> ZPSO-015 <u>Description:</u> Dalles plastiques	Pas de réponse
P016	07/01/2026	2ème étage - Couloir	Murs, Cloisons "en dur" et Poteaux (périphériques et intérieurs)	<u>Identifiant:</u> ZPSO-016 <u>Description:</u> Enduits projetés	Pas de réponse
P017	07/01/2026	2ème étage - Bureau DUPERRON	Murs, Cloisons "en dur" et Poteaux (périphériques et intérieurs)	<u>Identifiant:</u> ZPSO-017 <u>Description:</u> Enduits projetés	Pas de réponse
P018	07/01/2026	2ème étage - ESPACE CONVIVIALITE	Conduits de vapeur, fumée, échappement	<u>Identifiant:</u> ZPSO-018 <u>Description:</u> Mastics	Pas de réponse

Echantillon	Date de prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Description	Résultat
P019	07/01/2026	2ème étage - Bureau THABAUD	Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement)	Identifiant: ZPSO-019 Description: Dalles plastiques	Pas de réponse
P020	07/01/2026	2ème étage - Bureau THABAUD	Revêtements de murs	Identifiant: ZPSO-020 Description: Revêtements durs (plaques de menuiseries)	Pas de réponse
P021	07/01/2026	2ème étage - Bureau THABAUD	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Identifiant: ZPSO-021 Description: Faux plafonds	Pas de réponse
P022	07/01/2026	2ème étage - Couloir	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Identifiant: ZPSO-022 Description: Faux plafonds	Pas de réponse
P023	07/01/2026	2ème étage - Couloir	Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement)	Identifiant: ZPSO-023 Description: Chape maigre	Pas de réponse
P024	07/01/2026	2ème étage - Bureau BATTISTON	Fours, étuves, tuyauteries...	Identifiant: ZPSO-024 Description: Plaques isolantes	Pas de réponse
P025	07/01/2026	2ème étage - Salle Réunion	Revêtements de murs jaune	Identifiant: ZPSO-025 Description: Revêtements durs (plaques de menuiseries)	Pas de réponse
P026	07/01/2026	2ème étage - Couloir	Murs, Cloisons "en dur" et Poteaux (périphériques et intérieurs)	Identifiant: ZPSO-026 Description: Enduits projetés	Pas de réponse
P027	07/01/2026	2ème étage - Wc 1	Murs, Cloisons "en dur" et Poteaux (périphériques et intérieurs)	Identifiant: ZPSO-027 Description: Enduits projetés	Pas de réponse
P028	07/01/2026	2ème étage - Bureau THABAUD	Murs, Cloisons "en dur" et Poteaux (périphériques et intérieurs)	Identifiant: ZPSO-028 Description: Enduits projetés	Pas de réponse
P029	07/01/2026	2ème étage - Bureau MEIRANESIO	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Identifiant: ZPSO-029 Description: Faux plafonds	Pas de réponse
P030	07/01/2026	2ème étage - Bureau MEIRANESIO	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Identifiant: ZPSO-030 Description: Faux plafonds	Pas de réponse
P031	07/01/2026	2ème étage - Salle Réunion	Murs, Cloisons "en dur" et Poteaux (périphériques et intérieurs)	Identifiant: ZPSO-031 Description: Enduits projetés	Pas de réponse
P032	07/01/2026	2ème étage - Salle informatique	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Identifiant: ZPSO-032 Description: Faux plafonds	Pas de réponse
P033	07/01/2026	2ème étage - Salle informatique	Revêtements de murs	Identifiant: ZPSO-033 Description: Colles des carrelages	Pas de réponse
P034	07/01/2026	2ème étage - Salle informatique	Revêtements de murs	Identifiant: ZPSO-034 Description: Colles des carrelages	Pas de réponse
P035	07/01/2026	2ème étage - Salle informatique	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Identifiant: ZPSO-035 Description: Faux plafonds	Pas de réponse
P036	07/01/2026	2ème étage - Couloir	Revêtements de murs	Identifiant: ZPSO-036 Description: Sous-couche des tissus muraux	Pas de réponse
P037	07/01/2026	2ème étage - Bureau BENLAKHEAL	Cloisons (légères et préfabriquées), Gaines et Coffres verticaux	Identifiant: ZPSO-037 Description: Enduits projetés	Pas de réponse
P038	07/01/2026	2ème étage - Bureau BENLAKHEAL	Planchers	Identifiant: ZPSO-038 Description: Dalles de sol	Pas de réponse
P039	07/01/2026	2ème étage - Bureau DUPERRON	Cloisons (légères et préfabriquées), Gaines et Coffres verticaux	Identifiant: ZPSO-039 Description: Enduits projetés	Pas de réponse

Echantillon	Date de prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Description	Résultat
P040	07/01/2026	2ème étage - Bureau PAGET	Cloisons (légères et préfabriquées), Gaines et Coffres verticaux	<u>Identifiant:</u> ZPSO-040 <u>Description:</u> Enduits projetés	Pas de réponse

7.2 Conséquences réglementaires et recommandations

Conservation et transmission de ce rapport (Article 11 de l'arrêté du 16 juillet 2019)

Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante - parties privatives » (DAPP) prévu au I de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante avant travaux. Il communique ce rapport ou ce pré-rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

Conséquences réglementaires suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Article R1334-27 : En fonction du résultat du diagnostic obtenu à partir de la grille d'évaluation de l'arrêté du 12 décembre 2012, le propriétaire met en œuvre les préconisations mentionnées à l'article R1334-20 selon les modalités suivantes :

Score 1 – L'évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation, ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage et de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception.

Score 2 – La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception.

Score 3 – Les travaux de confinement ou de retrait de l'amiante sont mis en œuvre selon les modalités prévues à l'article R. 1334-29.

Article R1334-28 : Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est inférieur ou égal à la valeur de cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à l'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante prévue à l'article R1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise des résultats des mesures d'empoussièrement ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est supérieur à cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, selon les modalités prévues à l'article R1334-29.

Article R1334-29 : Les travaux précités doivent être achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation.

Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées doivent être mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux.

Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

Article R.1334-29-3 :

I) A l'issue des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste A mentionnés à l'article R.1334-29, le propriétaire fait procéder par une personne mentionnée au premier alinéa de l'article R.1334-23, avant toute restitution des locaux traités, à un examen visuel de l'état des surfaces traitées. Il fait également procéder, dans les conditions définies à l'article R.1334-25, à une mesure du niveau d'empoussièrement dans l'air après démantèlement du dispositif de confinement. Ce niveau doit être inférieur ou égal à cinq fibres par litre.

II) Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits résiduels dans les conditions prévues par l'arrêté mentionné à l'article R.1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date à laquelle sont remis les résultats du contrôle ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

III) Lorsque des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante sont effectués à l'intérieur de bâtiment occupés ou fréquentés, le propriétaire fait procéder, avant toute restitution des locaux traités, à l'examen visuel et à la mesure d'empoussièrement dans l'air mentionnée au premier alinéa du présent article.

Détail des préconisations suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

1. Réalisation d'une « évaluation périodique », lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit, consistant à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

2. Réalisation d'une « action corrective de premier niveau », lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés, consistant à :

- Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ; b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

Il est rappelé l'obligation de faire appel à une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement.

3. Réalisation d'une « action corrective de second niveau », qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation, consistant à :

- Prendre, tant que les mesures mentionnées au c) (paragraphe suivant) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante.

Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;

- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.
En fonction des situations particulières rencontrées lors de l'évaluation de l'état de conservation, des compléments et précisions à ces recommandations sont susceptibles d'être apportées.

7.3 Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du

1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

ETAGE 2

Office National des Forêts
Agence départementale des Alpes-Maritimes
NICE LEADER - IMMEUBLE APOLLO
RÉPARTITION DES BUREAUX
DU 2^{ème} ÉTAGE
Echelle : 1/50

SALLE REUNION

ZPSO-029 - Faux plafonds
Absence d'amiante

ZPSO-030 - Faux plafonds
Absence d'amiante

ZPSO-031 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-027 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-023 - Chape maigre
Absence d'amiante

ZPSO-013 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-014 - Faux plafonds
Absence d'amiante

ZPSO-015 - Dalles plastiques
Absence d'amiante

ZPSO-024 - Plagues isolantes
Absence d'amiante

ZPSO-032 - Faux plafonds
Absence d'amiante

ZPSO-033 - Colles des carrelages
Absence d'amiante

ZPSO-034 - Colles des carrelages
Absence d'amiante

ZPSO-026 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-040 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-022 - Faux plafonds
Absence d'amiante

ZPSO-010 - Colles des carrelages
Absence d'amiante

ZPSO-008 - Dalles plastiques
Absence d'amiante

ZPSO-011 - Faux plafonds
Absence d'amiante

ZPSO-016 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-012 - Dalles plastiques
Absence d'amiante

ZPSO-017 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-019 - Dalles plastiques
Absence d'amiante

ZPSO-020 - Revêtements durs (plaques de menuiseries)
Absence d'amiante

ZPSO-018 - Mastics
Absence d'amiante

ZPSO-021 - Faux plafonds
Absence d'amiante

ZPSO-028 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-001 - Dalles plastiques
Absence d'amiante

ZPSO-002 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-035 - Faux plafonds
Absence d'amiante

ZPSO-003 - Faux plafonds
Absence d'amiante

ZPSO-004 - Faux plafonds
Absence d'amiante

ZPSO-005 - Sous-couche des tissus muraux
Absence d'amiante

ZPSO-006 - Revêtements durs (plaques de menuiseries)
Absence d'amiante

ZPSO-007 - Faux plafonds
Absence d'amiante

ZPSO-025 - Revêtements durs (plaques de menuiseries)
Absence d'amiante

ZPSO-036 - Sous-couche des tissus muraux
Absence d'amiante

ZPSO-037 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-038 - Dalles de sol
Absence d'amiante

ZPSO-039 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-041 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-042 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-043 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-044 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-045 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-046 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-047 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-048 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-049 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-050 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-051 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-052 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-053 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-054 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-055 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-056 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-057 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-058 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-059 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-060 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-061 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-062 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-063 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-064 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-065 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-066 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-067 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-068 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-069 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-070 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-071 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-072 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-073 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-074 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-075 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-076 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-077 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-078 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-079 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-080 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-081 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-082 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-083 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-084 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-085 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-086 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-087 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-088 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-089 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-090 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-091 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-092 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-093 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-094 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-095 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-096 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-097 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-098 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-099 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-100 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-101 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-102 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-103 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-104 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-105 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-106 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-107 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-108 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-109 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-110 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-111 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-112 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-113 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-114 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-115 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-116 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-117 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-118 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-119 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-120 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-121 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-122 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-123 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-124 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-125 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-126 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-127 - Enduits projetés
Absence d'amiante

ZPSO-128 - Enduits projetés
Absence

Adresse du bien : 62, AVENUE VALERY GISCARD D'ESTAING, Nice Leader, Immeuble Apollo (Non communiqué) 06205 NICE

26/38

	Conduit en fibro-ciment		Dalles de sol	Planche de repérage technique Dossier n° 3260005 Etabli le : 16/01/2026 Adresse du bien : 62, AVENUE VALÉRY GISCARD D'ESTAING, Nice Leader, Immeuble Apollo 06205 NICE Nom du rédacteur : Belkacem LAOUDI SARL VAN DE PERRE
	Conduit autre que fibro-ciment		Carrelage	
	Brides		Colle de revêtement	
	Dépôt de Matériaux contenant de l'amiante		Dalles de faux-plafond	
	Matériau ou produit sur lequel un doute persiste		Toiture en fibro-ciment	
	Présence d'amiante		Toiture en matériaux composites	

7.5 Photos

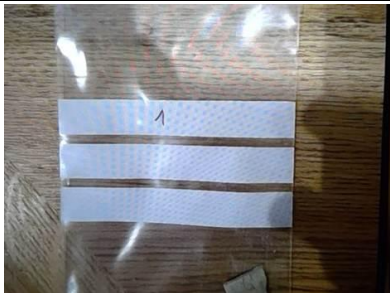
	Photo n° PhA001 Localisation : 2ème étage - Couloir Ouvrage : Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) Partie d'ouvrage : Dalles plastiques Description : Dalles plastiques Localisation sur croquis : ZPSO-001
	Photo n° PhA002 Localisation : 2ème étage - Couloir Ouvrage : Murs, Cloisons "en dur" et Poteaux (périphériques et intérieurs) Partie d'ouvrage : Enduits projetés Description : Enduits projetés Localisation sur croquis : ZPSO-002
	Photo n° PhA003 Localisation : 2ème étage - Couloir Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-003

	Photo n° PhA004 Localisation : 2ème étage - Salle Réunion Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-004
	Photo n° PhA005 Localisation : 2ème étage - Couloir Ouvrage : Revêtements de murs Partie d'ouvrage : Sous-couche des tissus muraux Description : Sous-couche des tissus muraux Localisation sur croquis : ZPSO-005
	Photo n° PhA006 Localisation : 2ème étage - Salle Réunion Ouvrage : Murs, Cloisons "en dur" et Poteaux (périphériques et intérieurs) Partie d'ouvrage : Revêtements durs (plaques de menuiseries) Description : Revêtements durs (plaques de menuiseries) Localisation sur croquis : ZPSO-006
	Photo n° PhA007 Localisation : 2ème étage - Salle Réunion Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-007
	Photo n° PhA008 Localisation : 2ème étage - HALL Ouvrage : Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) Partie d'ouvrage : Dalles plastiques Description : Dalles plastiques Localisation sur croquis : ZPSO-008
	Photo n° PhA009 Localisation : 2ème étage - Wc 1; 2ème étage - Wc 2; 2ème étage - Salle informatique; 2ème étage - Réserve informatique Ouvrage : Revêtements de murs Partie d'ouvrage : Colles des carrelages Description : Colles des carrelages Localisation sur croquis : ZPSO-009

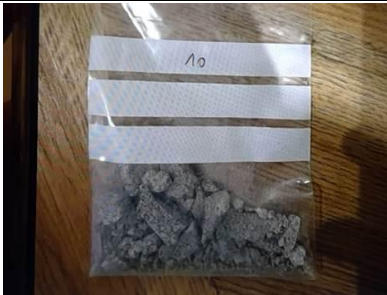
	Photo n° PhA010 Localisation : 2ème étage - Wc 1; 2ème étage - Wc 2 Ouvrage : Revêtements de murs Partie d'ouvrage : Colles des carrelages Description : Colles des carrelages Localisation sur croquis : ZPSO-010
	Photo n° PhA011 Localisation : 2ème étage - Wc 1 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-011
	Photo n° PhA012 Localisation : 2ème étage - Couloir Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-012
	Photo n° PhA013 Localisation : 2ème étage - Bureau BATTISTON Ouvrage : Murs, Cloisons "en dur" et Poteaux (périphériques et intérieurs) Partie d'ouvrage : Enduits projetés Description : Enduits projetés Localisation sur croquis : ZPSO-013
	Photo n° PhA014 Localisation : 2ème étage - Bureau BATTISTON Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-014
	Photo n° PhA015 Localisation : 2ème étage - Bureau BATTISTON Ouvrage : Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) Partie d'ouvrage : Dalles plastiques Description : Dalles plastiques Localisation sur croquis : ZPSO-015

	Photo n° PhA016 Localisation : 2ème étage - Couloir Ouvrage : Murs, Cloisons "en dur" et Poteaux (périphériques et intérieurs) Partie d'ouvrage : Enduits projetés Description : Enduits projetés Localisation sur croquis : ZPSO-016
	Photo n° PhA017 Localisation : 2ème étage - Bureau DUPERRON Ouvrage : Murs, Cloisons "en dur" et Poteaux (périphériques et intérieurs) Partie d'ouvrage : Enduits projetés Description : Enduits projetés Localisation sur croquis : ZPSO-017
	Photo n° PhA018 Localisation : 2ème étage - ESPACE CONVIVIALITE Ouvrage : Conduits de vapeur, fumée, échappement Partie d'ouvrage : Mastics Description : Mastics Localisation sur croquis : ZPSO-018
	Photo n° PhA019 Localisation : 2ème étage - Bureau THABAUD Ouvrage : Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) Partie d'ouvrage : Dalles plastiques Description : Dalles plastiques Localisation sur croquis : ZPSO-019
	Photo n° PhA020 Localisation : 2ème étage - Bureau THABAUD Ouvrage : Revêtements de murs Partie d'ouvrage : Revêtements durs (plaques de menuiseries) Description : Revêtements durs (plaques de menuiseries) Localisation sur croquis : ZPSO-020
	Photo n° PhA021 Localisation : 2ème étage - Bureau THABAUD Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-021

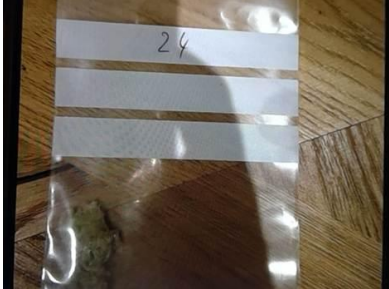
	Photo n° PhA022 Localisation : 2ème étage - Couloir Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-022
	Photo n° PhA023 Localisation : 2ème étage - Couloir Ouvrage : Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) Partie d'ouvrage : Chape maigre Description : Chape maigre Localisation sur croquis : ZPSO-023
	Photo n° PhA024 Localisation : 2ème étage - Bureau BATTISTON Ouvrage : Fours, étuves, tuyauteries... Partie d'ouvrage : Plaques isolantes Description : Plaques isolantes Localisation sur croquis : ZPSO-024
	Photo n° PhA025 Localisation : 2ème étage - Salle Réunion Ouvrage : Revêtements de murs jaune Partie d'ouvrage : Revêtements durs (plaques de menuiseries) Description : Revêtements durs (plaques de menuiseries) Localisation sur croquis : ZPSO-025
	Photo n° PhA026 Localisation : 2ème étage - Couloir Ouvrage : Murs, Cloisons "en dur" et Poteaux (périphériques et intérieurs) Partie d'ouvrage : Enduits projetés Description : Enduits projetés Localisation sur croquis : ZPSO-026
	Photo n° PhA027 Localisation : 2ème étage - Wc 1 Ouvrage : Murs, Cloisons "en dur" et Poteaux (périphériques et intérieurs) Partie d'ouvrage : Enduits projetés Description : Enduits projetés Localisation sur croquis : ZPSO-027

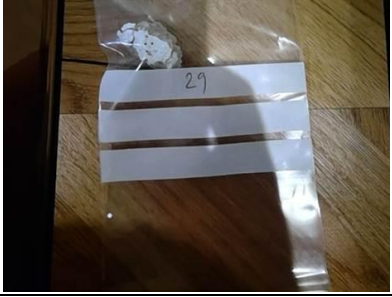
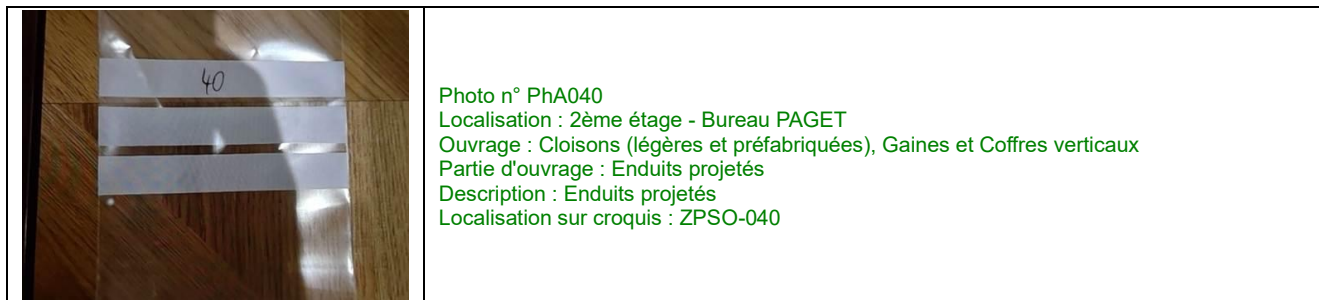
	Photo n° PhA028 Localisation : 2ème étage - Bureau THABAUD Ouvrage : Murs, Cloisons "en dur" et Poteaux (périphériques et intérieurs) Partie d'ouvrage : Enduits projetés Description : Enduits projetés Localisation sur croquis : ZPSO-028
	Photo n° PhA029 Localisation : 2ème étage - Bureau MEIRANESIO Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-029
	Photo n° PhA030 Localisation : 2ème étage - Bureau MEIRANESIO Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-030
	Photo n° PhA031 Localisation : 2ème étage - Salle Réunion Ouvrage : Murs, Cloisons "en dur" et Poteaux (périphériques et intérieurs) Partie d'ouvrage : Enduits projetés Description : Enduits projetés Localisation sur croquis : ZPSO-031
	Photo n° PhA032 Localisation : 2ème étage - Salle informatique Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-032
	Photo n° PhA033 Localisation : 2ème étage - Salle informatique Ouvrage : Revêtements de murs Partie d'ouvrage : Colles des carrelages Description : Colles des carrelages Localisation sur croquis : ZPSO-033

	Photo n° PhA034 Localisation : 2ème étage - Salle informatique Ouvrage : Revêtements de murs Partie d'ouvrage : Colles des carrelages Description : Colles des carrelages Localisation sur croquis : ZPSO-034
	Photo n° PhA035 Localisation : 2ème étage - Salle informatique Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-035
	Photo n° PhA036 Localisation : 2ème étage - Couloir Ouvrage : Revêtements de murs Partie d'ouvrage : Sous-couche des tissus muraux Description : Sous-couche des tissus muraux Localisation sur croquis : ZPSO-036
	Photo n° PhA037 Localisation : 2ème étage - Bureau BENLAKHEAL Ouvrage : Cloisons (légères et préfabriquées), Gains et Coffres verticaux Partie d'ouvrage : Enduits projetés Description : Enduits projetés Localisation sur croquis : ZPSO-037
	Photo n° PhA038 Localisation : 2ème étage - Bureau BENLAKHEAL Ouvrage : Planchers Partie d'ouvrage : Dalles de sol Description : Dalles de sol Localisation sur croquis : ZPSO-038
	Photo n° PhA039 Localisation : 2ème étage - Bureau DUPERRON Ouvrage : Cloisons (légères et préfabriquées), Gains et Coffres verticaux Partie d'ouvrage : Enduits projetés Description : Enduits projetés Localisation sur croquis : ZPSO-039



7.6 Rapports d'essais de laboratoire

Aucun rapport d'essai n'a été fourni ou n'est disponible

7.7 Autres documents

7.8 Assurance

Adhésion
N°C230**ATTESTATION****D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE Contrat n° : 10583931804****Responsabilité Civile Professionnelle
Diagnostic technique immobilier**

Nous, soussignés, AXA FRANCE IARD S.A., Société d'Assurance dont le Siège Social est situé 313 Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE Cédex, attestons que :

**WIDIAG
90002 CHEMIN DE LA PIERRE DU DIABLE
06220 VALLAURIS**

A adhéré par l'intermédiaire de **LSN Assurances, 39 rue Mstislav Rostropovitch 75815 Paris cedex 17**, au contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle n° **10583931804C230**.

Garantissant les conséquences pécuniaires de la **Responsabilité Civile Professionnelle** de la société de Diagnostic Technique en Immobilier désignée ci-dessus dans le cadre des activités listées au contrat, *sous réserve qu'elles soient réalisées par des personnes disposant des certificats de compétence en cours de validité exigés par la réglementation et des attestations de formation, d'Accréditation, d'Agrément au sens contractuel.*

Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est fixé à :

500 000 € PAR SINISTRE ET 1 000 000 € PAR ANNEE D'ASSURANCE.

LA PRESENTE ATTESTATION EST VALABLE POUR LA PERIODE DU 01/01/2026 AU 31/12/2026 INCLUS SOUS RESERVE DES POSSIBILITES DE SUSPENSION OU DE RESILIATION EN COURS D'ANNEE D'ASSURANCE POUR LES CAS PREVUS PAR LE CODE DES ASSURANCES OU PAR LE CONTRAT.

LA PRESENTE ATTESTATION NE PEUT ENGAGER L'ASSUREUR AU DELA DES LIMITES, DES CLAUSES ET DES CONDITIONS DU CONTRAT AUXQUELLES ELLE SE REFERE.

Fait à PARIS le 9 décembre 2025
Pour servir et valoir ce que de droit.
POUR L'ASSUREUR :
LSN, par délégation de signature :

LSN Assurances
39 rue Mstislav Rostropovitch
CS 40020 - 75017 PARIS
RCS Paris 306 123 689 - N°ORIAS 07 000 473

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1 / 3



Police N°10583931804C230

Activités assurées

Activités principales : diagnostics techniques immobilier soumis à certification et re certification :

- AMIANTE sans mention
- AMIANTE avec mention (dont contrôle visuel après travaux de désamiantage et repérage amiante avant démolition)
- DPE avec ou sans mention
- ELECTRICITE
- GAZ
- PLOMB (CREP, DRIP, recherche du Plomb avant travaux, Diagnostic de mesures surfaciques des poussières de plomb) avec ou sans mention
- TERMITE

Activités secondaires : autres diagnostics et missions d'expertises :

- ERNMT (Etat des Risques Naturels Miniers et Technologiques)
- ESRIS (Etat des Servitudes Risques et d'Information sur les Sols)
- ERP (Etat des Risques et Pollutions)
- L'état des risques réglementées pour l'information des acquéreurs et des locataires (ERRIAL)
- Diagnostic Amiante dans les enrobés et amiante avant travaux (C avec mention ou F pour les certifiés sans mention)
- Recherche Plomb avant démolition
- Diagnostic Plomb dans l'eau
- Recherche des métaux lourds
- Mesurage Loi Carrez et autres mesurages inhérents à la vente ou à la location immobilière
- Assainissement Collectif et non Collectif
- Diagnostic des Insectes Xylophages et champignons lignivores dont (C termites et F Termites ou F Insectes Xylophages et champignons lignivores pour les non certifiés Termites)
- Diagnostic Mérule (F) car pas pris en compte dans la certification Termites
- Diagnostic technique global « sous réserve que l'Assuré personne physique ou morale répond aux conditions de l'article D 731-1 du Code de la Construction et de l'Habitat »
Cette activité ne peut **en aucun cas** être assimilable à une **mission de maîtrise d'œuvre**, dans le cas contraire **aucune garantie ne sera accordée**.
- Diagnostic accessibilité aux Handicapés
- Plan Pluriannuel de Travaux (PPT) « sous réserve que l'assuré personne physique ou morale répond bien aux conditions de l'article 1 du décret n°2022-663 du 25 avril 2022 »
- Diagnostic Eco Prêt
- Diagnostic Pollution des sols
- Diagnostic Radon
- Mesures d'empoussièrement par prélèvement d'échantillon d'air (A+F en parcours de formation interne et externe) soit :
 - Les mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis (LAB REF 26 partie stratégie d'échantillonnage, prélèvements et rapport d'essai), air intérieur,
 - Les mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante au poste de travail (LAB REF 28 partie stratégie d'échantillonnage, prélèvements et rapport d'essai), air des lieux de travail,
 - Les mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante en "hors programme environnement » (HP env, partie stratégie d'échantillonnage, prélèvements et rapport d'essai), air ambiant.

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

2 / 3



Police N°10583931804C230

- Missions d'Infiltrométrie, Thermographie
- Mission de coordination SPS
- RT 2005 et RT 2012 (C DPE avec mention ou F pour les non certifiés DPE avec mention)
- Audit énergétique pour les maisons individuelles ou les bâtiments monopropriété (C)
- Etat des lieux locatifs ou dans le cadre de la contraction d'un prêt immobilier
- Etat des lieux relatifs à la conformité aux normes d'habitabilité
- Activité de vente et/ou installation des détecteurs avertisseurs autonomes de fumée (DAAF)
sans travaux d'électricité et sans maintenance
- Etat de l'installation intérieure de l'électricité dans les établissements mettant en œuvre des courants électriques
- Audit sécurité piscine
- Evaluation immobilière
- Evaluation des risques pour la sécurité des travailleurs
- Diagnostic légionnelle
- Diagnostic incendie
- Diagnostic électricité dans le cadre du Télétravail
- Elaboration de plans et croquis en phase APS, **à l'exclusion de toute activité de conception**
- Etablissement d'états descriptifs de division (calcul de millième de copropriété)
- Diagnostic de décence du logement
- Expertise judiciaire et para judiciaire
- Expertise extra juridictionnelle
- Contrôle des combles
- Etat des lieux des biens neuf
- Le Diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments (certification Amiante avec mention + attestation de formation Diagnostic des déchets PEMD)
- Prise de photos en vue de l'élaboration de visites vidéo en 360, **à l'exclusion de prises de vue au moyen de drones**
- Délivrance de certificats de luminosité par utilisation de l'application SOLEN
- DPE pour l'obtention d'un Prêt à Taux Zéro
- Document d'information du Plan d'Exposition au Bruit des Aérodromes dit PEB
- Vérification des installations électriques au sein des Etablissements recevant des Travailleurs (ERT), des ERP et des IGH (AC personne morale + F diagnostiqueur)
- Bilan aérodynamique prévisionnel et vérification sur chantier (F sous-section 4 Amiante + F aérodynamique de chantier)
- Le carnet d'information du logement (CIL)
- Etat des nuisances sonores aériennes (ENSA)
- Diagnostic Structure, **F BAC+5** dans le domaine Technique du Bâtiment ou **VAE équivalente (Minimum de garanties légales requis : 1 000 000 € par sinistre et 1 500 000 € par année d'assurance)**

Légende :**F** : Formation - **C** : Certification – **AC** : Accréditation**AXA France IARD SA**

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

3 / 3

7.9 Certificat de compétences

**Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier
N°856****Monsieur LAUDI Belkacem****Amiante sans mention**

Selon arrêté du 24 Décembre 2021

Amiante

Date d'effet : 07/07/2022 : - Date d'expiration : 06/07/2029

Amiante avec mention

Selon arrêté du 24 Décembre 2021

Missions spécifiques, bâtiments complexes

Date d'effet : 07/07/2022 : - Date d'expiration : 06/07/2029

DPE individuel

Selon arrêté du 20 juillet 2023

Diagnostic de performances énergétique

Date d'effet : 01/07/2024 : - Date d'expiration : 06/07/2029

Electricité

Selon arrêté du 24 Décembre 2021

Etat de l'installation intérieure électricité

Date d'effet : 23/05/2022 : - Date d'expiration : 22/05/2029

Gaz

Selon arrêté du 24 Décembre 2021

Etat de l'installation intérieure gaz

Date d'effet : 23/05/2022 : - Date d'expiration : 22/05/2029

Plomb sans mention

Selon arrêté du 24 Décembre 2021

Constat du risque d'exposition au plomb

Date d'effet : 02/05/2022 : - Date d'expiration : 01/05/2029

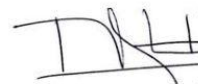
Termites Métropole

Selon arrêté du 24 Décembre 2021

Etat relatif à la présence de termites dans les bâtiments

Date d'effet : 02/05/2022 : - Date d'expiration : 01/05/2029

Ce certificat est émis pour servir et valoir ce que de droit,
Edité le 01/07/2024, à Pessac par MOLEZUN Jean-Jacques Président.



Siège : 25, avenue Léonard de Vinci – Technoparc Europarc – 33600 PESSAC
Tél : 05.33.89.39.30 – Mail : contact@lcp-certification.fr – site : www.lcp-certification.fr
SAS au capital de 15 000€ - SIRET : 80914919800032 – RCS BORDEAUX – 809 149 198 -- Code APE : 7022 Z
Enr487@ LE CERTIFICAT V011 du 16-12-2022



Fin du rapport n° 3260005



ATTESTATION SUR L'HONNEUR réalisée pour le dossier n° **3260005** relatif à l'immeuble bâti visité situé au : 62, AVENUE VALERY GISCARD D'ESTAING, Nice Leader, Immeuble Apollo 06205 NICE.

Je soussigné, **Belkacem LAOUDI**, technicien diagnostiqueur pour la société **SARL VAN DE PERRE** atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271-6 du Code de la Construction, à savoir :

- Disposer des compétences requises pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier, ainsi qu'en atteste mes certifications de compétences :

Prestations	Nom du diagnostiqueur	Entreprise de certification	N° Certification	Echéance certif
Amiante	Belkacem LAOUDI	LA CERTIFICATION DE PERSONNES	856	06/07/2029 (Date d'obtention : 07/07/2022)
Amiante TVX	Belkacem LAOUDI	LA CERTIFICATION DE PERSONNES	856	06/07/2029 (Date d'obtention : 07/07/2022)
DPE	Belkacem LAOUDI	LA CERTIFICATION DE PERSONNES	856	06/07/2029 (Date d'obtention : 07/07/2022)
Electricité	Belkacem LAOUDI	LA CERTIFICATION DE PERSONNES	856	22/05/2029 (Date d'obtention : 23/05/2022)
Gaz	Belkacem LAOUDI	LA CERTIFICATION DE PERSONNES	856	22/05/2029 (Date d'obtention : 23/05/2022)
Plomb	Belkacem LAOUDI	LA CERTIFICATION DE PERSONNES	856	01/05/2029 (Date d'obtention : 02/05/2022)
Termites	Belkacem LAOUDI	LA CERTIFICATION DE PERSONNES	856	01/05/2029 (Date d'obtention : 02/05/2022)
Loi Carrez	Belkacem LAOUDI	LA CERTIFICATION DE PERSONNES	856	01/05/2029 (Date d'obtention : 02/05/2022)

- Avoir souscrit à une assurance (AXA n° 10583931804C230 valable jusqu'au 31/12/2026) permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir les états, constats et diagnostics composant le dossier.
- Disposer d'une organisation et des moyens (en matériel et en personnel) appropriés pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier.
-

Fait à **NICE**, le **07/01/2026**

Signature de l'opérateur de diagnostics :

Article L271-6 du Code de la Construction et de l'habitation

« Les documents prévus aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4 sont établis par une personne présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés. Cette personne est tenue de souscrire une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions. Elle ne doit avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des

travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents mentionnés au premier alinéa. Un décret en Conseil d'Etat définit les conditions et modalités d'application du présent article. »

Article L271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation

« Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L.271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier. »



ATTESTATION

D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE Contrat n° : 10583931804

Responsabilité Civile Professionnelle
Diagnosticteur technique immobilier

Nous, soussignés, AXA FRANCE IARD S.A., Société d'Assurance dont le Siège Social est situé 313 Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE Cédex, attestons que :

WIDIAG
90002 CHEMIN DE LA PIERRE DU DIABLE
06220 VALLAURIS

A adhéré par l'intermédiaire de **LSN Assurances, 39 rue Mstislav Rostropovitch 75815 Paris cedex 17**, au contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle n° **10583931804C230**.

Garantissant les conséquences pécuniaires de la **Responsabilité Civile Professionnelle** de la société de Diagnostic Technique en Immobilier désignée ci-dessus dans le cadre des activités listées au contrat, **sous réserve qu'elles soient réalisées par des personnes disposant des certificats de compétence en cours de validité exigés par la réglementation et des attestations de formation, d'Accréditation, d'Agrément au sens contractuel.**

Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est fixé à :

500 000 € PAR SINISTRE ET 1 000 000 € PAR ANNEE D'ASSURANCE.

LA PRESENTE ATTESTATION EST VALABLE POUR LA PERIODE DU 01/01/2026 AU 31/12/2026 INCLUS SOUS RESERVE DES POSSIBILITES DE SUSPENSION OU DE RESILIATION EN COURS D'ANNEE D'ASSURANCE POUR LES CAS PREVUS PAR LE CODE DES ASSURANCES OU PAR LE CONTRAT.

LA PRESENTE ATTESTATION NE PEUT ENGAGER L'ASSUREUR AU DELA DES LIMITES, DES CLAUSES ET DES CONDITIONS DU CONTRAT AUXQUELLES ELLE SE REFERE.

Fait à PARIS le 9 décembre 2025
Pour servir et valoir ce que de droit.
POUR L'ASSUREUR :
LSN, par délégation de signature :

LSN Assurances
39 rue Mstislav Rostropovitch
CS 40020 - 75017 PARIS
RCS Paris 386 123 069 - N°ORIAS 07 000 473

AXA France IARD SA



Activités assurées

Activités principales : diagnostics techniques immobilier soumis à certification et re certification :

- AMIANTE sans mention
- AMIANTE avec mention (dont contrôle visuel après travaux de désamiantage et repérage amiante avant démolition)
- DPE avec ou sans mention
- ELECTRICITE
- GAZ
- PLOMB (CREP, DRIP, recherche du Plomb avant travaux, Diagnostic de mesures surfaciques des poussières de plomb) avec ou sans mention
- TERMITE

Activités secondaires : autres diagnostics et missions d'expertises :

- ERNMT (Etat des Risques Naturels Miniers et Technologiques)
- ESRIS (Etat des Servitudes Risques et d'Information sur les Sols)
- ERP (Etat des Risques et Pollutions)
- L'état des risques réglementées pour l'information des acquéreurs et des locataires (ERRIAL)
- Diagnostic Amiante dans les enrobés et amiante avant travaux (C avec mention ou F pour les certifiés sans mention)
- Recherche Plomb avant démolition
- Diagnostic Plomb dans l'eau
- Recherche des métaux lourds
- Mesurage Loi Carrez et autres mesurages inhérents à la vente ou à la location immobilière
- Assainissement Collectif et non Collectif
- Diagnostic des Insectes Xylophages et champignons lignivores dont (C termites et F Termites ou F Insectes Xylophages et champignons lignivores pour les non certifiés Termites)
- Diagnostic Mérule (F) car pas pris en compte dans la certification Termites
- Diagnostic technique global « sous réserve que l'Assuré personne physique ou morale répond aux conditions de l'article D 731-1 du Code de la Construction et de l'Habitat »
Cette activité ne peut **en aucun cas** être assimilable à une **mission de maîtrise d'œuvre**, dans le cas contraire **aucune garantie ne sera accordée.**
- Diagnostic accessibilité aux Handicapés
- Plan Pluriannuel de Travaux (PPT) « sous réserve que l'assuré personne physique ou morale répond bien aux conditions de l'article 1 du décret n°2022-663 du 25 avril 2022 »
- Diagnostic Eco Prêt
- Diagnostic Pollution des sols
- Diagnostic Radon
- Mesures d'empoussièrement par prélèvement d'échantillon d'air (A+F en parcours de formation interne et externe) soit :
 - Les mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis (LAB REF 26 partie stratégie d'échantillonnage, prélèvements et rapport d'essai), air intérieur,
 - Les mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante au poste de travail (LAB REF 28 partie stratégie d'échantillonnage, prélèvements et rapport d'essai), air des lieux de travail,
 - Les mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante en "hors programme environnement » (HP env, partie stratégie d'échantillonnage, prélèvements et rapport d'essai), air ambiant.

- Missions d'Infiltrométrie, Thermographie
- Mission de coordination SPS
- RT 2005 et RT 2012 (C DPE avec mention ou F pour les non certifiés DPE avec mention)
- Audit énergétique pour les maisons individuelles ou les bâtiments monopropriété (C)
- Etat des lieux locatifs ou dans le cadre de la contraction d'un prêt immobilier
- Etat des lieux relatifs à la conformité aux normes d'habitabilité
- Activité de vente et/ou installation des détecteurs avertisseurs autonomes de fumée (DAAF)
sans travaux d'électricité et sans maintenance
- Etat de l'installation intérieure de l'électricité dans les établissements mettant en œuvre des courants électriques
- Audit sécurité piscine
- Evaluation immobilière
- Evaluation des risques pour la sécurité des travailleurs
- Diagnostic légionnelle
- Diagnostic incendie
- Diagnostic électricité dans le cadre du Télétravail
- Elaboration de plans et croquis en phase APS, **à l'exclusion de toute activité de conception**
- Etablissement d'états descriptifs de division (calcul de millième de copropriété)
- Diagnostic de décence du logement
- Expertise judiciaire et para judiciaire
- Expertise extra juridictionnelle
- Contrôle des combles
- Etat des lieux des biens neuf
- Le Diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments (certification Amiante avec mention + attestation de formation Diagnostic des déchets PEMD)
- Prise de photos en vue de l'élaboration de visites vidéo en 360, **à l'exclusion de prises de vue au moyen de drones**
- Délivrance de certificats de luminosité par utilisation de l'application SOLEN
- DPE pour l'obtention d'un Prêt à Taux Zéro
- Document d'information du Plan d'Exposition au Bruit des Aéroports dit PEB
- Vérification des installations électriques au sein des Etablissements recevant des Travailleurs (ERT), des ERP et des IGH (AC personne morale + F diagnostiqueur)
- Bilan aéraulique prévisionnel et vérification sur chantier (F sous-section 4 Amiante + F aéraulique de chantier)
- Le carnet d'information du logement (CIL)
- Etat des nuisances sonores aériennes (ENSA)
- Diagnostic Structure, **F BAC+5** dans le domaine Technique du Bâtiment ou **VAE équivalente**
(Minimum de garanties légales requis : 1 000 000 € par sinistre et 1 500 000 € par année d'assurance)

Légende :

F : Formation - **C** : Certification – **AC** : Accréditation

**Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier
N°856**

Monsieur LAOUDI Belkacem

Amiante sans mention

Selon arrêté du 24 Décembre 2021

Amiante

Date d'effet : 07/07/2022 : - Date d'expiration : 06/07/2029

Amiante avec mention

Selon arrêté du 24 Décembre 2021

Missions spécifiques, bâtiments complexes

Date d'effet : 07/07/2022 : - Date d'expiration : 06/07/2029

DPE individuel

Selon arrêté du 20 juillet 2023

Diagnostic de performances énergétique

Date d'effet : 01/07/2024 : - Date d'expiration : 06/07/2029

Electricité

Selon arrêté du 24 Décembre 2021

Etat de l'installation intérieure électricité

Date d'effet : 23/05/2022 : - Date d'expiration : 22/05/2029

Gaz

Selon arrêté du 24 Décembre 2021

Etat de l'installation intérieure gaz

Date d'effet : 23/05/2022 : - Date d'expiration : 22/05/2029

Plomb sans mention

Selon arrêté du 24 Décembre 2021

Constat du risque d'exposition au plomb

Date d'effet : 02/05/2022 : - Date d'expiration : 01/05/2029

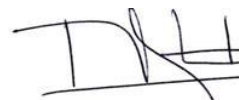
Termites Métropole

Selon arrêté du 24 Décembre 2021

Etat relatif à la présence de termites dans les bâtiments

Date d'effet : 02/05/2022 : - Date d'expiration : 01/05/2029

Ce certificat est émis pour servir et valoir ce que de droit,
Edité le 01/07/2024, à Pessac par MOLEZUN Jean-Jacques Président.





Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8558 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8558
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 001- P001 - Dalles plastiques - 2ème étage - Couloir
Description ITGA	Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Revêtement souple beige	META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : LEE
▶ Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris (1)	META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : LEE (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8559 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8559
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 002- P002 - Enduits projetés - 2ème étage - Couloir
Description ITGA	Peinture avec couche en toile / Enduit compact gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture avec couche en toile non séparable + Enduit compact gris (1)	META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : CUX (4)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).

(4) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8560 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8560
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 003- P003 - Faux plafonds - 2ème étage - Couloir
Description ITGA	Enduit blanc / Matériau fibreux beige avec poussières

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux beige avec poussières (1)	MOLP + META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 3	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : CNB (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8561 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8561
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 004- P004 - Faux plafonds - 2ème étage - Salle de réunion
Description ITGA	Enduit blanc / Matériau fibreux beige avec poussières

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux beige avec poussières (1)	MOLP + META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 4 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : CNB (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8562 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8562
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 005- P005 - Sous-couche des tissus muraux - 2ème étage - Couloir
Description ITGA	Moquette beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris / Couche blanche

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Moquette beige	META (B) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : LEE
► Colle polymère jaune non séparable (1) + Ragréage gris + Couche blanche non séparable	META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : RBL (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8563 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8563
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 006- P006 - Revêtements durs (plaques de menuiseries) - 2ème étage - Salle de réunion
Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Peinture non séparable + Matériau (1) plâtreux blanc avec couche cartonnée	META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : BTO (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8564 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8564
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 007- P007 - Faux plafonds - 2ème étage - Salle de réunion
Description ITGA	Peinture / Couche fibreuse blanche avec poussières / Matériau fibreux jaune avec poussières

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Peinture non séparable + Couche fibreuse blanche avec poussières non séparable + Matériau fibreux jaune avec poussières (1)	MOLP + META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 5 Nombre de supports d'analyse : 5	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : CNB (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8565 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8565
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 008- P008 - Dalles plastiques - 2ème étage - Hall
Description ITGA	Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Revêtement souple beige	META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : CUX
► Colle polymère jaune non séparable (1) + Ragréage gris	META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : CUX (4)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).

(4) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8566 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8566
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 009- P009 - Colles des carrelages - 2ème étage - WC 2
Description ITGA	Carrelage / Colle grise

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
Colle grise	META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : BTO

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arterparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8567 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8567
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 010- P010 - Colles des carrelages - 2ème étage - WC 2
Description ITGA	Carrelage / Colle grise

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
Colle grise	META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : LEE

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8568 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8568
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - Q11- P011 - Faux plafonds - 2ème étage - WC 1
Description ITGA	Matériau fibreux noir avec poussières / Matériau fibreux jaune avec poussières

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiantes optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiantes est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Matériau fibreux noir avec poussières non séparable + Matériau fibreux jaune avec poussières (1)	MOLP + META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 3	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : LEE (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiantes n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiantes inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8569 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8569
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 012- P012 - Dalles plastiques - 2ème étage - Couloir
Description ITGA	Enduit blanc / Matériau fibreux beige avec poussières

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux beige avec poussières (1)	MOLP + META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 3	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : LEE (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arterparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8570 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8570
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 013- P013 - Enduits projetés - 2ème étage - Bureau BATTISTON
Description ITGA	Peinture / Enduit compact gris en vrac avec couche en toile

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit compact gris en vrac avec couche en toile (1)	META (A) le 15/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : NAI (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8571 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8571
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - Q14- P014 - Faux plafonds - 2ème étage - Bureau BATTISTON
Description ITGA	Enduit blanc / Matériau fibreux beige avec poussières

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux beige avec poussières (1)	MOLP + META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 5 Nombre de supports d'analyse : 5	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : LEE (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8572 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8572
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 015- P015 - Dalles plastiques - 2ème étage - Bureau BATTISTON
Description ITGA	Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Revêtement souple beige	META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : HBL
▶ Colle polymère jaune non séparable (1) + Ragréage gris	META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : HBL (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8573 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8573
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 016- P016 - Enduits projetés - 2ème étage - Couloir
Description ITGA	Peinture avec couche en toile / Enduit plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Peinture avec couche en toile non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée (1)	META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : LEE (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8574 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8574
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 017- P017 - Enduits projetés - 2ème étage - Bureau DUPERRON
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée	META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Autres fibres inhalables distingues par M. (2) Analyste : CUX (3)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).

(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arterparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8575 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8575
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 018- P018 - Mastics - 2ème étage - Espace convivialité
Description ITGA	Matériau souple noir

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Matériau souple noir	META (B) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : HBL

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8576 EN DATE DU 16/01/2026 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8576
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 019- P019 - Dalles plastiques - 2ème étage - Bureau Thabaud
Description ITGA	Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Revêtement souple beige	META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : CUX
► Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris (1)	META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : CUX (4)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).

(4) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8577 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8577
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 020- P020 - Revêtements durs (plaques de menuiseries) - 2ème étage - Bureau Thabaud
Description ITGA	Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée	META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Autres fibres inhalables distinguées par M. Autres fibres inhalables distinguées par A. (2),(3) Analyste : CUX

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).

(3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8578 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8578
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 021- P021 - Faux plafonds - 2ème étage - Bureau Thabaud
Description ITGA	Enduit blanc / Matériau fibreux beige avec poussières

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux beige avec poussières (1)	MOLP + META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 3	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : RBL (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8579 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8579
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 022- P022 - Faux plafonds - 2ème étage - Couloir
Description ITGA	Enduit blanc / Matériau fibreux beige avec poussières

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiantes optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiantes est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux beige avec poussières (1)	MOLP + META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 3	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : LEE (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiantes n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiantes inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8580 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8580
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 023- P023 - Chape maigre - 2ème étage - Couloir
Description ITGA	Matériau compact gris hétérogène

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : CUX

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8581 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8581
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 024- P024 - Plaques isolantes - 2ème étage - Bureau BATTISTON
Description ITGA	Matériau fibreux jaune avec poussières / Matériau plâtreux blanc en faible quantité en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiant optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiant est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiant	Eléments analytiques
▶ Matériau fibreux jaune avec poussières + Matériau plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable (1)	MOLP + META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 3	Amiant non détecté (2)	---	Autres fibres inhalables distinguées par M/D. (3) Analyste : CUX (4)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiant n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiant inférieure à la limite de détection.

(3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiant via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).

(4) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8582 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8582
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 025- P025 - Revêtements durs (plaques de menuiseries) - 2ème étage - Salle de réunion
Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Matériau (1) plâtreux blanc avec couche cartonnée	META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : CUX (4)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).

(4) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8583 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8583
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 026- P026 - Enduits projetés - 2ème étage - Couloir
Description ITGA	Enduit compact gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Enduit compact gris	META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : NAI (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8584 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8584
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 027- P027 - Enduits projetés - 2ème étage - WC 1
Description ITGA	Enduit compact gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Enduit compact gris	META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : NAI (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8585 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8585
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 028- P028 - Enduits projetés - 2ème étage - Bureau Thabaud
Description ITGA	Enduit compact gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Enduit compact gris	META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : NAI (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8586 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8586
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 029- P029 - Faux plafonds - 2ème étage - Bureau Meiranesio
Description ITGA	Enduit blanc / Matériau fibreux beige avec poussières

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux beige avec poussières (1)	MOLP + META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 3	Amiante non détecté (2)	---	Autres fibres inhalables distingues par D. (3) Analyste : CUX (4)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).

(4) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8587 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8587
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 030- P030 - Faux plafonds - 2ème étage - Bureau Meiranesio
Description ITGA	Enduit blanc / Matériau fibreux beige avec poussières

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux beige avec poussières (1)	MOLP + META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 3	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : CUX (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8588 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8588
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 031- P031 - Enduits projetés - 2ème étage - Salle de réunion
Description ITGA	Enduit compact gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Enduit compact gris	META (A) le 15/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : NAI (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8589 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8589
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 032- P032 - Faux plafonds - 2ème étage - Salle informatique
Description ITGA	Enduit blanc / Matériau fibreux beige avec poussières

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux beige avec poussières (1)	MOLP + META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 4 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : LEE (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8590 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8590
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 033- P033 - Colles des carrelages - 2ème étage - Salle informatique
Description ITGA	Carrelage / Colle grise

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
Colle grise	META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : NAI

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arterparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8591 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8591
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 034- P034 - Colles des carrelages - 2ème étage - Salle informatique
Description ITGA	Carrelage / Colle grise

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
Colle grise	META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : NAI

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8592 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8592
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 035- P035 - Faux plafonds - 2ème étage - Salle informatique
Description ITGA	Enduit blanc / Matériau fibreux beige avec poussières

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux beige avec poussières (1)	MOLP + META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 4 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : LEE (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8593 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8593
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 036- P036 - Sous-couche des tissus muraux - 2ème étage - Couloir
Description ITGA	Moquette grise / Colle polymère jaune / Couche beige

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Moquette grise + Colle polymère jaune non séparable + Couche beige non séparable (1)	META (B) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : RBL (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arterparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8594 EN DATE DU 16/01/2026 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8594
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 037- P037 - Enduits projetés - 2ème étage - Bureau BENLAKHEAL
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée (1)	META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : NAI (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8595 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8595
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 038- P038 - Dalles de sol - 2ème étage - Bureau BENLAKHEAL
Description ITGA	Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Revêtement souple beige	META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : NAI
► Colle polymère jaune non séparable (1) + Ragréage gris	META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : NAI (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arterparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8596 EN DATE DU 16/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8596
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 039- P039 - Enduits projetés - 2ème étage - Bureau DUPERRON
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : NAI (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste



Arterparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT042601-8597 EN DATE DU 16/01/2026 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

VAN DE PERRE SARL
M. Laoudi BELKACEM
2 RUE ASQUIER
06270 VILLENEUVE LOUBET

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0426-795
Echantillon ITGA : IT042601-8597
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	3260005 - OFFICE NATIONAL DES FORETS
Dossier client	3260005-62 avenue valery giscard d'estaing immeuble Apollo 06205 NICE
Echantillon	ZPSO - 040- P040 - Enduits projetés - 2ème étage - Bureau PAGET
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 16/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : NAI (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Guillaume SENTENAC Analyste